ASBL ESCALE
Rue de Laeken, 120

1000 BRUXELLES

Bruxelles, 20/07/2023

Vos réf. :	Votre demande du 20/03/2023
Nos réf. :	**M.1982.0778/15**
	A rappeler s.v.p.
Personne à contacter :	V. Mendes Neves vincent.mendesneves@firebru.brussels +3222088446

Madame, Monsieur,

Concerne : Visite de prévention du 21/06/2023
Bureaux de l'asbl “ESCALE”

1. Composition du dossier

1.1. Localisation géographique

Rue de Laeken 120, 1000 Bruxelles

1.2. Demandeur

ASBL Escale
Rue de Laeken, 120
1000 Bruxelles

1.3 Maitre d'ouvrage

ASBL Escale
Rue de Laeken, 120
1000 Bruxelles

0495/23.11.49

1.4. Antécédents.

Avis du service d'incendie du 14/03/2016 (Réf.:M.1982.0778/14)
Avis du service d'incendie du 28/03/2006 (Réf.:M.1982.0778/13)

2. Cadre et objectif.

2.1. Type de demande

Agrément COCOF

2.2. Réglementation

Règlement Général pour la Protection du Travail et le Code sur le Bien-être au Travail comprenant les prescriptions de l’Arrêté Royal du 2014/03/28 (M.B. 2014/04/23) relatif à la prévention de l’incendie sur les lieux de travail

L'immeuble doit tendre à répondre aux spécifications techniques reprises dans l'Arrêté Royal du 12 juillet 2012 fixant les normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion, auxquelles les bâtiments doivent satisfaire.

3. Description de la demande.

Ancien bâtisse comprenant des bureaux au rez-de-chaussée, au premier étage (et entresols) et deuxième étage en avant bâtiment et arrière-bâtiment ainsi que deux logements aux étages supérieurs.

Le service d'actions restauratrices et éducatives se charge d'organiser les offres restauratrices et les mesures judiciaires, des prestations d'intérêt général judiciaires pour des jeunes délinquants.

Seul le rez-de-chaussée est accessible au public tandis que les bureaux aux étages sont réservés au 9 personnels qui comptent l'équipe.
Le sous-sol abrite la chaufferie.

Les logements n'étaient pas accessibles lors de la visite et ne font non plus l'objet de la présente demande.

Les lieux ont peu évolués depuis notre dernière visite en 2016, hormis que le bâtiment occupe également 2 logements dans les combles.

4. Mesures de prévention prévues ou déjà prises.

La porte d'accès à la chaufferie est du type coupe-feu EI_1 60.
Une porte coupe-feu EI_1 30 placée dans le fond de l'entrée particulière donnant vers la cage d'escalier de l'immeuble.
Extincteurs

5. Conclusion finale.

Le Service d'Incendie émet un avis défavorable concernant l'objet de la demande, pour les raisons précisées à la rubrique "Motivation" du présent rapport.

6. Motivation.

Il résulte de la visite de contrôle des parties visibles et accessibles de l'établissement repris sous rubrique que le Service d'Incendie formule les remarques suivantes, motivant son avis **défavorable** :

1. Aucune suite n'a été donné à nos précédents rapports depuis 2006. Ceux-ci restent entièrement d'application.
   La situation est aggravée du fait que 2 logements s'y trouvent.
   Le niveau de sécurité, quant à la prévention incendie, est devenu trop bas.

2. Il est impératif que la seule cage d'escalier soit encloisonnée par des parois EI60 et des portes EI_1 30, sollicitées à la fermeture (excepté à celles d'accès aux logements qui ne nécessitent pas de ferme-porte)

3. Il convient de nous transmettre les documents suivants :

   - le rapport de conformité des installations électriques de l'immeuble
   - le dernier entretien de la chaudière, datant de moins de deux ans.
   - l'analyse de risque conformément l'article III, 3-3 du codex

4. L'employeur vérifie le bon fonctionnement de l'éclairage de sécurité.

7. Remarques.

Rappelons que chaque logement doit posséder deux chemins de fuite distincts, donnant sur un lieu sûr, à une fenêtre en façade accessible à nos échelles ou à la voie publique.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'Officier-Chef de Service

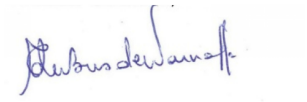

Tanguy du Bus de Warnaffe
26 juil. 2023

Colonel T. du Bus de Warnaffe

Assistant de prévention

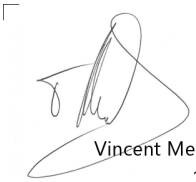

Vincent Mendes Neves
20 juil. 2023

V. Mendes Neves

Ce rapport est envoyé à

Commune/Instance	Bourgmestre Bruxelles Ville / Burgemeester Brussel stad
Demandeur	ASBL Escale
Facturation	ASBL Escale
Maître d'Ouvrage (MO)	ASBL Escale